

Merci de remplir de manière très précise et très lisible le formulaire ci-dessous, notamment l'adresse mail qui servira pour l'envoi des convocations.

La date des épreuves de sélection est fixée au :

nés en 2011 ou 2012 (futurs élèves de 4ème) et nés en 2010 (futurs élèves de 3ème)

Phase I : mercredi 15 mai 2024,
de 9H30 à 12H00 ou de 14H00 à 16H30
(si qualification après la ½ journée du 15 mai)



Phase II : mercredi 29 mai 2024, toute la journée de 9H30 à 16H30

PARTIE ADMINISTRATIVE

NOM du candidat: _____ PRÉNOM: _____

Établissement actuel: _____

Classe actuelle: 5ème 4ème

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Téléphone fixe: _____ Téléphone mobile: _____

Adresse mail (**en majuscule et lisible**): _____

Langues Vivantes au collège Camille Guérin (*raier la mention inutile*) :

Anglais (LV1)

Espagnol (LV2)

Allemand (LV2)

Restauration lors de la phase II du concours (5,00€) à la charge des familles (*raier la mention inutile*) :

Nombre de repas :

1

2

3

aucun repas

PARTIE SPORTIVE

Club sportif: _____

Nom de l'éducateur du joueur: _____

LATÉRALITÉ:

DROITIER

GAUCHER

photo
d'identité

Postes de joueur:

gardien de but

arrière axial

arrière latéral

milieu axial

milieu excentré

avant

> une seule réponse possible

Niveau de pratique:

U13 Secteur

U13 Critérium

U14 District

U14 Région

> une seule réponse possible

Numéro de licence :

Liste des documents à fournir par courrier:

La présente fiche de candidature imprimée et renseignée avec 1 photo

Le bulletin du 1^{er} et dès que disponible celui du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire en cours.

Une enveloppe (22X11cm) **timbrée** portant l'adresse familiale (au tarif en vigueur)

Un chèque libellé à l'ordre du Collège Camille Guérin du montant des repas réservés soit 5,00€ x nombre de repas en cas de qualification pour le second tour du 29 mai. Dans le cas contraire celui-ci vous sera retourné.

ATTENTION, le chèque sera encaissé même si le repas n'est pas consommé.

(Pour les élèves déjà scolarisés au collège Camille Guérin, merci de vous présenter directement au service de Gestion)

Pour les futurs reçus prévoir une visite médicale auprès d'un médecin du sport agréé pour subir également un électrocardiogramme.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER :
MERCREDI 5 AVRIL 2024